

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1920)
Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

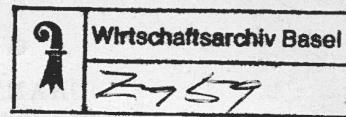
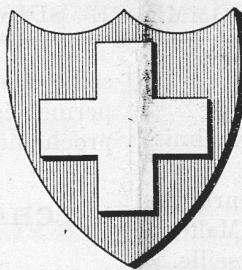
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BULLETIN MENSUEL N° 6



NOVEMBRE 1920

Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8^e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMMERSUIS - PARIS
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle de Lecture :
De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION

M. F. DOBLER, *Président*; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.
MM. F. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, F.-E. HIRT et J. DE REYNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. F. DOBLER, *Président*; M. A. DUPLAN, *Vice-Président*.
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, CH. GAY, F.-A. GRAF,
H. GUNTHER, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM, C. KELLER, A. J. MARET, E. MONVERT,
J. DE REYNIER, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.
Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

AVIS A NOS MEMBRES : REGISTRE DU COMMERCE FRANÇAIS;
EXPÉDITION DU BULLETIN. — ÉTAT DES MEMBRES. —
SECTIONS DE PROVINCE. — CHAMBRE DE COMMERCE
INTERNATIONALE. — EXPOSÉ DE LA DÉLÉGATION
SUISSE A LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES. — LA CRISE
ÉCONOMIQUE EN FRANCE. — L'INDUSTRIE DE LA
CHAUSSURE EN FRANCE. — IMPORTATION DES BRO-
DERIES ET DE L'HORLOGERIE EN FRANCE. — TIMBRE
FÉDÉRAL D'ÉMISSION SUR TITRES ÉTRANGERS. —
IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES. — ADRESSES
UTILES A PARIS.

tion pour opérer leur inscription au Registre du Commerce français. Le dernier délai pour cette inscription a été fixé, par l'Autorité, au 31 décembre 1920.

Les personnes qui voudraient se servir de notre intermédiaire à cette occasion, voudront bien nous faire part de leur intention dans le plus bref délai.

Nous ne pourrons donner suite aux demandes qui nous seront adressées après le 10 décembre 1920.

AVIS A NOS MEMBRES

Le Registre du Commerce Français

Nous rappelons à nos membres que, ainsi que nous l'avons annoncé dans le Bulletin précédent, nous nous mettons à leur disposi-

Expédition du Bulletin

Nous prions nos Sociétaires de bien vouloir nous signaler toutes erreurs ou irrégularités qu'ils pourraient constater dans l'expédition de notre Bulletin.